

Délibération n°176/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 19 septembre 2025	Nombre de présents : 63
Effectif légal du conseil communautaire : 80	Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de membres en exercice : 79	Nombre de votants : 69
Date d'affichage : 19 septembre 2025	

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-neuf septembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BOURDETTE Didier, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUILLAUME Philippe, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LETELLIER Francis, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BROUSSEAU Chantal, CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline (suppléant M. Bourdette), DUFOUR Vincent, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Rigault), LHOUE Mireille, PICARD Christine, PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, LEPRÉ Sandrine, LOURY Jean-Noël, MICHEL Nathalie, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : BEAUJARD Maryse

OBJET : Modification du plan de financement de la Voie Verte

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du 16 septembre 2024 approuvant le plan de financement du tronçon allant de Rogny-les-Sept-Écluses à Bléneau,
- Vu la décision du comité de pilotage du 13 mai 2024 approuvant le phasage suivant :
 - Phase 1 : de Rogny-les-Sept-Écluses à Bléneau
 - Phase 2 : de Saint-Fargeau à Saint-Sauveur-en-Puisaye
 - Phase 3 : de Bléneau à Saint-Fargeau
- Considérant la volonté de la collectivité de développer le tourisme et la mobilité douce,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la contractualisation,
- Sur proposition du Président,

Délibération n°176/2025

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à 64 voix pour, 3 contre et 2 abstentions :

- Valide le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		% du Projet
Terrassement, voirie, réseaux	840 735,33 €	Conseil Départemental de L'Yonne	250 000,00 €	20%
Espaces verts	152 728,62 €			
Mobilier	116 191,74 €	Etat (DSIL)	225 000,00 €	18%
Signalétique	69 513,00 €			
Ouvrages d'art	69 298,00 €	ADEME	26 785,00 €	2%
Sous- total travaux	1 248 466,69 €			
Maitrise d'ouvrage	29 567,26 €	DREAL	147 656,00 €	11%
		CRBFC	64 991,00 €	5%
		FONDS Vert PCAET	148 000,00 €	12%
		Autofinancement	415 601,95 €	32%
Total	1 278 033,95 €	Total	1 278 033,95 €	100,00%

- Autorise le Président à effectuer les différentes demandes de subventions et à signer les conventions ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

